

# AESH, un métier en construction ?

Contrat de travail, droits, conditions de travail.

Des réponses à vos questions.

Mais surtout, qu'est-ce qu'être AESH au quotidien ?  
Situations concrètes et réelles de travail, faire face  
aux injonctions, aux dilemmes... Quelles priorités ?  
Ainsi que toutes questions que vous vous posez.

Animé par :

- Yannick Lefèbvre, responsable national du secteur métier du SNES-FSU
- Annie Bécret, responsable académique du secteur AESH du SNES-FSU

Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à déposer au chef d'établissement au plus tard le 22 janvier 2022 soit 1 mois avant le stage (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>)

ET

- Auprès du SNES par mail ([contact@reims.snes.edu](mailto:contact@reims.snes.edu)) téléphone (03.26.88.52.66 – du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30) ou directement sur notre site internet (<https://reims.snes.edu/-Stages-2021-2022-.html>) en précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation demandée)

**VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE** si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

**Attention inscription avant le 22 janvier 2022**